

## LA CONTRACEPTION D'URGENCE (ou pilule du lendemain)

---

**Elle ne remplace pas une contraception régulière, mais elle constitue une méthode de rattrapage à utiliser après un rapport sexuel en cas d'échec ou d'absence de contraception.**

La contraception d'urgence hormonale se présente sous la forme d'un comprimé à prendre le plus tôt possible. Plus elle est prise rapidement, plus elle est efficace.

Il en existe deux sortes :

- La contraception d'urgence au lévonorgestrel. **Elle doit être prise le plus vite possible et au plus tard dans les 72 heures** (3 jours) après le rapport sexuel non ou mal protégé. Elle est délivrée en pharmacie, avec ou sans ordonnance. Elle est délivrée de manière anonyme et gratuite aux mineures dans les pharmacies, les infirmeries scolaires et les CPEF.
- La contraception d'urgence à l'ulipristal-acétate (EllaOne). **Elle doit être prise le plus vite possible et au plus tard dans les 120 h** (5 jours) après le rapport sexuel non ou mal protégé. Elle est délivrée en pharmacie sur ordonnance uniquement.

Un DIU au cuivre peut également être utilisé comme contraception d'urgence après un rapport non protégé dans un délai de 120 heures maximum (5 jours) après le rapport non ou mal protégé. Cette méthode a l'avantage de constituer également une contraception régulière fiable et peu contraignante.

**SI UN PRÉSERVATIF SE DÉCHIRE OU EST MAL UTILISÉ,  
ET SI VOUS N'UTILISEZ PAS DE CONTRACEPTION RÉGULIÈRE  
PRENER, LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE APRES LE RAPPORT NON PROTEGE,  
UNE CONTRACEPTION D'URGENCE**